



Infonew's

Spécial cantine scolaire et temps de pause de la cantine



Qu'as tu mangé ce midi à la cantine ?

Lorsque nos enfants mangent à la cantine, c'est une question que nous leur posons volontiers... Parce que nous le savons, l'alimentation de nos enfants a une importance capitale pour leur développement physique et mental. Et nous gardons tous à l'esprit la nécessité de maintenir la qualité nutritionnelle des repas, dans un environnement qui favorise la convivialité, d'autant que le repas du midi doit au moins couvrir 40 % des besoins de nos enfants en calories, protéines, phosphore, magnésium, fer et vitamines !

A ce titre, **Génération ECOLE** souhaite :

1) INFORMER les parents du fonctionnement de la restauration scolaire en maternelle et en primaire : quelles sont les normes et les exigences actuelles, quelles recommandations en matière de nutrition et de mise en œuvre dans les écoles ?

2) RECUEILLIR l'avis et remarques des parents sur les repas servis à la cantine et sur le déroulé et l'organisation du temps de pose des repas du midi (11 h 30 – 13 h 30).

Notre objectif : vous informer en toute transparence et œuvrer ensemble pour le bien de nos enfants !



Cantine scolaire et temps de pause: qui est responsable de quoi ?

▪ Dans le primaire, ce ne sont pas les directeurs (trices) de l'école qui sont responsables, en effet, la restauration scolaire est à la charge des municipalités. Elles assurent elles-mêmes le service ou peuvent déléguer la **gestion, la fourniture et la préparation des repas** à des sociétés de restauration privée . **Mais la surveillance des enfants** relève des collectivités locales (avis du Conseil d'Etat).

▪ La restauration scolaire est régie par **la circulaire interministérielle du 25 juin 2001**.

Il s'agit d'un texte officiel qui répertorie les recommandations, normes et exigences en terme de restauration scolaire.

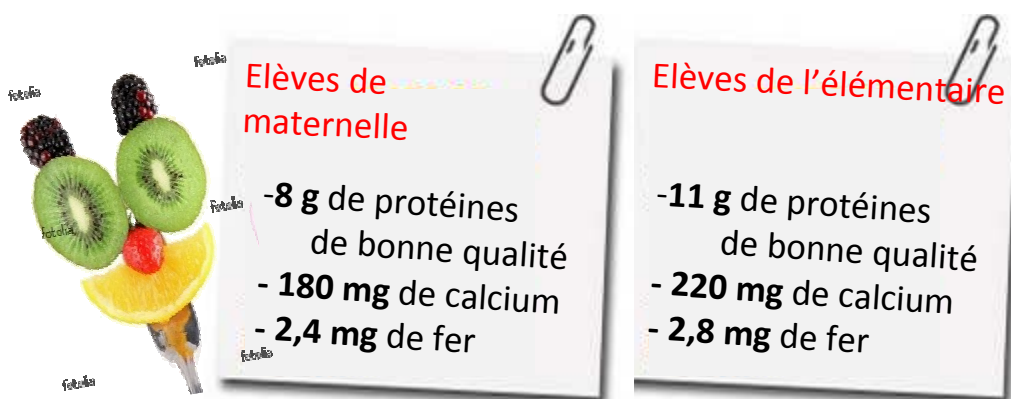
▪ Quant à l'encadrement et la surveillance des enfants lors de la pause du midi, il n'existe malheureusement aucun taux d'encadrement légal. Le nombre de personnes chargées d'assurer la surveillance doit tenir compte en particulier de l'importance des effectifs et de la configuration des lieux. Il est possible de prendre comme taux de référence le taux d'encadrement pour les activités péri scolaires qui est normalement de 1 adulte pour 10 enfants en maternelle et d'1 adulte pour 10 la surveillance de 30 enfants en élémentaire.

=> <http://www.education.gouv.fr/bo/2001/special9/default.htm>

Quels sont les besoins nutritionnels des enfants de maternelle et d'école primaire?

Le repas de midi doit comporter chaque jour un plat principal à base de viande, de poisson ou d'œufs, complété par des produits laitiers ... En règle générale, les besoins sont couverts, par des **crudités** (légumes crus, salade, fruits), des **denrées animales** (viandes, oeufs, poissons), des **produits laitiers** (lait, fromage, laitage) **des légumes, des pommes de terre, pâtes, riz ou légumes secs**, sans oublier le pain et l'eau.

Ce temps de repas doit être d'une demi-heure minimum !



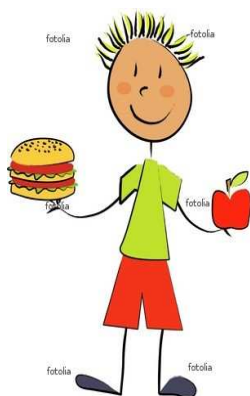
Les repas sont-ils élaborés avec l'aide d'une nutritionniste ?

La consultation des professionnels de la diététique ou de la nutrition sont fortement recommandée mais pas obligatoire !

Les menus des cantines scolaires 2010-2011 vont évoluer, en effet la loi de modernisation de l'agriculture (dont les décrets d'application vont être publiés prochainement) souhaite que les menus soient réaménagés.

Ainsi les aliments frits et pré-frits ne devront pas être proposés plus de 4 fois en 20 jours; il en est de même pour la charcuterie en entrée ou les desserts trop sucrés.

Sur **20 repas**, il faudra prévoir **4 fois** du "vrai poisson" et **10 fois** des légumes cuits et autant de crudités et de fruits. Pour ce qui est du fromage il devra être proposé au moins 8 fois (mais du vrai fromage et pas de la pâte fromagère à tartiner).



■ **Génération ECOLE** vous propose de recueillir votre avis et remarques sur ce sujet en répondant à un questionnaire qui sera distribué début janvier.

■ L'association organise des réunions de travail sur ce thème afin de faire remonter à la mairie les éventuelles remarques et pistes d'optimisation et d'amélioration pour la cantine de nos enfants. Consulter le site pour participer à la prochaine réunion !

<http://generationecole.eklablog.com/>